

ABRÉVIATIONS DES ÉTABLISSEMENTS

Sigle	Libellé long	Description
CLG	Collège	Établissement du second degré.
	ULIS	Une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) est un dispositif d'appui pour la scolarisation des élèves handicapés dans le 2nd degré. Elle est placée sous la responsabilité du chef d'établissement ; un enseignant spécialisé en assure la responsabilité pédagogique. En Gironde, un auxiliaire de vie scolaire « collectif » est chargé de l'accompagnement des élèves selon leurs besoins. Une ULIS prend en charge 10 élèves.
	S.E.G.P.A.	Annexée à un collège, la SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) comporte des classes de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème (élèves âgés de 12 à 16 ans, parfois plus). Les élèves y sont admis sur décision de la Commission de circonscription du second degré (CCSD). Ils y reçoivent une formation commune qui les prépare à accéder à des parcours ouverts de formation qualifiante (la majorité des élèves a vocation à préparer un certificat d'aptitude professionnelle dans un lycée professionnel ou dans un centre de formation d'apprentis).
DSDEN	Direction des services départementaux de l'éducation nationale	Siège des services départementaux de l'éducation nationale.
E.E.A.P	Etablissement pour Enfants Adolescents Polyhandicapés	Les Établissements et Services pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés (EEAP) accueillent et accompagnent des enfants qui souffrent d'un polyhandicap (association d'une déficience mentale grave et d'une déficience motrice importante) entraînant une réduction notable de l'autonomie.
E.E.PU	École élémentaire publique	Établissement accueillant des enfants en section élémentaire.
E.HOSP	Établissement hospitalier	Deux catégories : a) BORDEAUX Pellegrin hôpital des enfants : scolarisation d'enfants en soins hospitaliers suite à accident ou maladie. b) les hôpitaux de jour : scolarisation d'enfants atteints de troubles psychiques.
E.M.PU	École maternelle publique	Établissement accueillant des enfants en section maternelle.
E.P.PU	École primaire publique	Établissement accueillant des enfants en sections maternelle et élémentaire.
E.R.E.A	Établissement régional d'enseignement adapté	Elle accueille des élèves qui ne peuvent fréquenter les classes normales d'enseignement général ou professionnel. Elles assure un enseignement général, technologique ou professionnel adapté selon le type de handicap, en proposant si nécessaire l'internat éducatif. L'EREA d'EYSINES (sans internat) accueille des handicapés moteurs (6-20 ans). L'EREA de PESSAC accueille des élèves en grande difficulté scolaire, surtout si un internat est nécessaire.
LP	Lycée professionnel	LP PHILIPPE COUSTEAU auquel est rattaché un poste ULIS en Collège
I.E.M	Institut d'Education Motrice	Les Institut d'Education Motrice (IEM) prennent en charge des enfants ou adolescents dont la déficience motrice nécessite le recours à des moyens spécifiques pour le suivi médical, l'éducation spécialisée, la formation générale et professionnelle.
I.E.N	Inspection éducation nationale	Sièges des circonscriptions départementales de l'éducation nationale (siège de l'IEN de circonscription).
I.M.E	Instituts médico-éducatif	Ce terme englobe plusieurs types d'établissements : - instituts médico-pédagogique (I.M.P) : ils reçoivent des mineurs (6-16 ans) présentant essentiellement des déficiences intellectuelles et, à des degrés divers, des troubles neuro-psychiques, exigeant, sous contrôle médical, le recours à des techniques non exclusivement pédagogiques. Les élèves y sont admis après décision de la Commission départementale de l'éducation nationale (CDES). - instituts médico-professionnels (IMPRO) : ils reçoivent des enfants de 12-20 ans atteints de déficience à prédominance intellectuelle liée à des troubles neuro-psychiques. Ils prennent la suite des IMP. Les mineurs y reçoivent un complément d'enseignement général et une formation professionnelle adaptée à leur handicap. - les I.M.E proprement dits accueillent des enfants et jeunes déficients intellectuels et parfois polyhandicapés, âgés de 6 à 20 ans, qui ont besoin d'une prise en charge globale en raison de la gravité de leur handicap.
I.T.E.P.	Établissement thérapeutique éducatif et pédagogique	Anciennement appelés Instituts de rééducation. Ils accueillent des enfants ayant des troubles de la personnalité ou des troubles du comportement et de la conduite.
C.E.F	Centre éducatif fermé	Le centre éducatif fermé (CEF) ROBERT GAUTIER à SAINTE-EULALIE est un établissement de placement de la Protection judiciaire de la Jeunesse accueillant des mineurs délinquants (crimes ou délits) multirécidivistes de 13 à 18 ans.
PRISON	Maison d'arrêt centre scolaire	Maison d'arrêt de GRADIGNAN. La scolarisation concerne les détenus.
SESSD	SESSAD	Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), souvent adossés aux structures d'un IME ou d'un ITEP, mettent en œuvre des prises en charge ambulatoires et contribuent ainsi à maintenir en milieu scolaire ordinaire enfants et adolescents handicapés.